

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
EPM03030AL10	Essence de Sa-APP	X	X	X	X
L7M	Carnet de couvert forestier (NF)	X	X	X	X
L2	Hauteur (mètres pieds)	X	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
EP	Classe d'âge	X	X	X	X
EP	Intervention partielle	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
PI	Classe de pente	X	X	X	X
NF	Code de source de Sa-APP	X	X	X	X

La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 29%).

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
EPM03030AL10	RA00F100	RA02	EP	DH	NF
75% 12m JIN	75% 4m 20	CT 2007	EP		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.
R

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MR

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MR

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
MR

FEUILLEU
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.
F

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUES	CODE FEUILLEUES
EB Épérette blanche	BO Bouleau gris	FO Férule noir
EN Épérette noire	BJ Bouleau jaune	FR Férule rouge
ER Épérette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FP Férule
EV Épérette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze eurasiatique	CC Cèdre de l'ouest	FX Feuillus indistincts
MH Mélèze hybride	CD Chêne à gros fruits	FZ Feuillus redoutés indistincts
MJ Mélèze japonais	CH Chêne	HC Hêtres à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
PN Pin blanc	CCY Cèdre à fruits doux	NN Noyer noir
PC Pin rigide (des corbeaux)	CR Chêne rouge	OA Orme d'Amérique
PI Pin rouge	CT Cèdre de l'est	OM Orme
PN Pin sylvestre	EA Ébale argenté	OV Ostryer de Virginie
PS Pin	ER Ébale noir	PA Peuplier baumier
RX Résineux indistincts	EO Ébale rouge	PE Peuplier naturel
RZ Résineux redoutés indistincts	ES Ébale à sucre	PL Peuplier de l'Ohio
SB Sapin baumier	FR Férule blanc (d'Amérique)	PT Peuplier faux-tremble
SE Sapin baumier et épérette blanche	FH Feuillus sur stations humides	TA Tilleul d'Amérique
TO Thuja occidental	FN Feuillus non commerciaux	

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIEMENTS ÉQUIVIENS	10	30	50	70	90	110	130	
PEUPLIEMENTS INÉQUIVIENS	Jeune inéquienne (JIN)				Vieux inéquienne (VIN)			

(structure verticale des tiges de 7 m et plus)

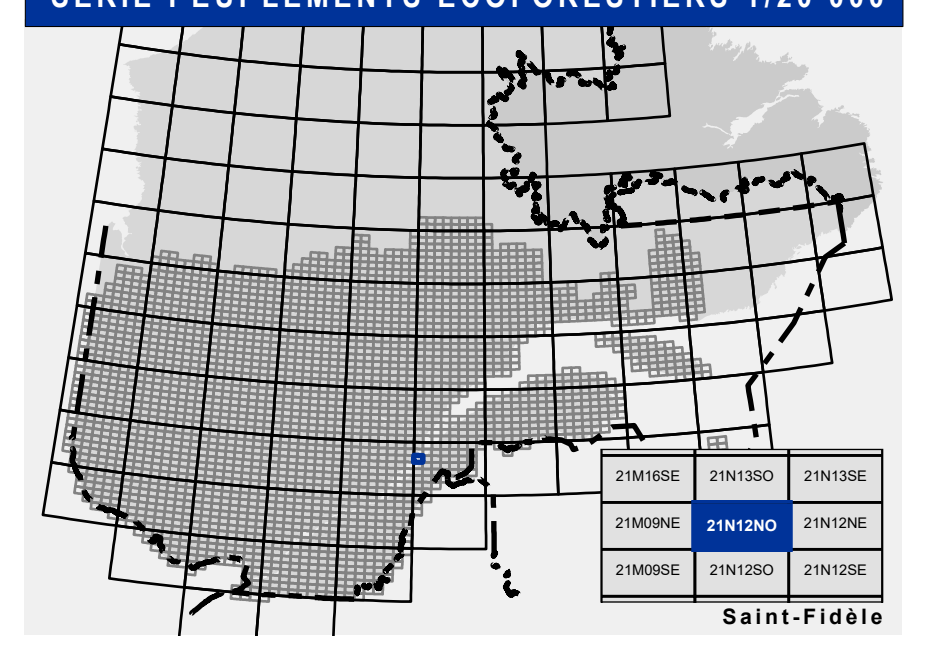
Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (BI)	Couverture > 25%	et Couverture > 25%
Multitage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH1 Chablis total	CB Coupe par bandes
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VER Végétation grave	CE Coupe à diamètre limite
	CEA Coupe progressive irrégulière
	CIP Coupe de présélection
	CJ Coupe de jarriage
	CU Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CUT Coupe de jarriage par trouées par parquets
	CUP Coupe progressive irrégulière
	CON Conversion de peuplement
	CPC Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CPH Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CPM Coupe progressive irrégulière
	CPN Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPS Coupe progressive d'ensemencement
	CTR Coupe par trouées
	DEG Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dépeçage des arbres d'avenir
	DP Dépeçage partiel
	DRM Dépeçage mécanique de la régénération naturelle
	EC Éclaircie commerciale
	ECE Éclaircie commerciale d'étalement
	ECL Éclaircie commerciale
	ENR Enrichissement
	ESR Éclaircie sélective individuelle
	PCP Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
	PSP Récupération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	RPB Récupération partielle dans un troué
	RBV Récupération dans les bandes vertes
	RR Régime de régénération
	RRB Régime de régénération
	RRS Régime de régénération sans régénération visible sur la photo aérienne
	RN Régime de régénération
	RRP Régime de régénération pour l'équipement de plantation
	ROR Régime de régénération

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH Dénué ou semi-dénué humide	A	Nulle	0% à 3%
DS Dénué ou semi-dénué sec	B	Faible	4% à 9%
AL Aulnaie	C	Douce	9% à 15%
	D	Moyenne	16% à 20%
	E	Forte	21% à 40%
	F	Excessive	41% et plus
	S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
AEP Aire d'épandage et d'ébranchage de plus d'un an	IND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux fortement perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NF Mieux faiblement perturbé par l'activité humaine (bois)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
	RO Route et autoroute (emprise)

SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



- Voies de communication et ponts**
 - Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4-5
 - NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
 - NF - Non forestier (Adresse Québec)
 - Post forestier
- Hydrographie écoforestière**
 - Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
 - Bâtiment, silo, réservoir
 - Chute, rapide, écueil
 - Centre de ski alpin
 - Hydrobase
 - Mine à ciel ouvert
 - Pyloène
 - Terrain de camping
 - Tour de télécommunication, tour
 - Barrière, barrage de castor
 - Remonte mécanique
 - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
 - Courbe de niveau maitresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Estac
- Morcellement**
 - Morcellement foncier
- Frontières**
 - Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie)
- Peuplement écoforestier**
 - Peuplement écoforestier
 - Peuplement improductif
 - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
 - Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
 - Système de référence géodésique: NAD 83 (CGRS)
 - Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
 - Système de coordonnées planes du Québec (SCQP): Fauxau 7
 - Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
 - Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
 - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 18° 01' OUEST
 - Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 69° 22' 23" O 47° 41' 15" N
 - Longitude d'origine (méridien central): 70° 30' ouest
 - Latitude d'origine (équateur): 0°
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie): X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
 - Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
 - Facteur d'échelle: 0.9999
- Sources**
 - Donnée: Assise cartographique (données topographiques)
 - Hydrographie: Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 - Date: 14/04/2005
 - 22/09/2023
- Informations forestières**
 - Année des photos pour la production de la carte: 2015
 - Régénération d'une infrastructure abandonnée: 4 hectares
 - Date de mise à jour provinciale: Octobre 2023
 - Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares
- Réalisation**
 - Production: Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
 - Direction des inventaires forestiers: 2702, 44 Avenue Duval, 2e étage
 - Québec (Québec), G1A 6S6
 - Diffusion: Direction des inventaires forestiers
- AVERTISSEMENT**
 - Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offrent aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.
 - La couche de chemin est produite par le MRNF à partir du système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.
 - © Gouvernement du Québec

